

SAINT-PIERRE ENTIÈREMENT BILINGUE

La Gendarmerie royale du Canada a établi un engagement de principes qui fait le bonheur de la communauté francophone du Manitoba

Après plus de deux ans de discussions entre des représentants de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), du gouvernement provincial et de la communauté franco-manitobaine, le dossier de la GRC se dénoue sur une bonne note.

Le modèle préconisé par la communauté franco-manitobaine, à la suite du rapport Chartier, a été appuyé tout dernièrement par les dirigeants de la GRC et par les membres du gouvernement provincial. Ainsi, la GRC s'engage donc d'ici deux ans à offrir un détachement entièrement bilingue à Saint-Pierre-Jolys et à établir des sous-bureaux bilingues dans des communautés rurales comme à Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude et La Broquerie. Ces sous-bureaux permettront d'y rencontrer un officier bilingue sur rendez-vous.

" C'est une bonne nouvelle ", mentionne le coordonnateur de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), Guy Jourdain, qui suit le dossier depuis le tout début. " Le modèle que nous préconisons depuis deux ans a finalement été accepté. Maintenant, qu'un engagement de principes a été formulé nous nous attardons sur l'élaboration d'une entente en bonne et due forme. "

Le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, est du même avis. " C'est une excellente nouvelle, lance-t-il. Nous sommes bien heureux puisque nous avons obtenu ce que nous désirions. Il était logique d'avoir un détachement bilingue à Saint-Pierre-Jolys parce qu'il dessert une grande population francophone. "

Un groupe de travail, composé du conseiller spécial au Secrétariat des services en langue française, Edmond LaBossière, de Guy Jourdain, du directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), Raymond Poirier, d'un membre de Justice Manitoba et de deux membres de la GRC, s'était entendu sur un modèle en 1999. Ce modèle proposait, notamment, que le détachement de la GRC à Saint-Pierre-Jolys soit entièrement bilingue d'ici trois ans, et suggérait aussi la création de bureaux communautaires dans des localités à forte concentration francophone.

Présentement, le détachement de Saint-Pierre-Jolys compte 14 employés dont 8 ou 9 sont bilingues. D'ici deux ans, tous les employés de ce détachement devraient être bilingues. " En ce qui concerne les bureaux communautaires dans les régions rurales à forte concentration francophone, ceux-ci devraient voir le jour graduellement, mentionne Guy Jourdain. L'AMBM doit aider à la coordination de ces bureaux. "

Bien que ce dossier ait connu plusieurs délais, puisqu'il impliquait plusieurs joueurs, Guy Jourdain est confiant que cette solution sera fonctionnelle.

Dans un même ordre d'idée, découlant toujours du rapport Chartier, le Manitoba entend octroyer 150 000 \$, répartis sur deux ans, pour un projet pilote visant à l'établissement de services de tribunaux et de services bilingues d'administration de la justice. Le ministère de la Justice du Canada ainsi que le ministère du Patrimoine canadien contribuent aussi à ce projet pilote.

La Liberté
Vol. 87, no 29
Novembre 2000